

Débardage



Quelques définitions utiles

DÉBARDAGE :	le bois est mis au bord d'une piste ou d'une route accessible à un camion (grumier).
DÉBUSQUAGE :	évacuation du bois jusqu'au bord du parterre de coupe ou de la parcelle. Cela nécessite ensuite une reprise au tracteur si la distance est trop importante pour un cheval.
ATTROUPER :	rassembler les bois pour en faire un cubage suffisant pour être repris au tracteur.
GERBAGE :	mise en tas des grumes.
GRUME :	tronc d'arbre entier abattu et ébranché.
BILLE :	tronçon de grume.
RÉMANENT :	tout ce qui reste après une exploitation : branches, têtes d'arbres, morceaux cassés, etc...
TRAÎNE :	action de tirer une grume.
LONGUEUR DE TRAÎNE :	distance parcourue par un cheval tractant une grume.

Le saviez-vous ?

Pour une longueur de traîne inférieure à 50 m et des bois jusqu'à 0.6 m³, le cheval est plus rentable que la machine !

En moyenne, la distance parcourue par un homme et son cheval est de 30 à 40 km par jour.



🐎 Débardeur à cheval : un métier d'avenir !

Au delà d'une simple passion, il existe un véritable marché du débardage à cheval :

- Les zones difficiles d'accès pour des raisons techniques,
- Les zones périurbaines pour des raisons sociologiques (animation de quartier, visite découverte pour les jeunes citoyens des écoles voisines,...),
- Les petits chantiers pour des raisons pratiques,
- Les démonstrations qui représentent au moins 10% de l'activité,
- S'il existait une véritable politique durable, environ 20 % de la forêt française seraient débardable à cheval.



Les dégâts des tracteurs!



🐎 Points forts et limites du débardage à cheval

DÉBARDAGE	POINTS FORTS	QUELQUES LIMITES
"Pour le milieu forestier" Volet environnemental	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'ornières, tiges d'avenir et régénération respectés • Nécessite peu de pistes ou d'infrastructures d'accès • Pas de blessure des bois donc pas de baisse de revenus • Plus respectueux de la faune et la flore, des zones humides, des sols fragiles, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Limité à de petits bois (maximum 1 m³ par cheval)
"Par rapport au tracteur" Volet économique	<ul style="list-style-type: none"> • Moins cher dans certaines conditions (petits chantiers, distances très courtes, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite des places de dépôt spécifique • Sauf cas exceptionnel, en général plus cher
"Pour le milieu rural" Volet développement local	<ul style="list-style-type: none"> • Amplification du rôle social de la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> • Trop souvent perçu comme un recul en matière de technologie • Peu encouragé par les pouvoirs publics

🐎 Quelques chiffres

- 16 millions d'ha de forêt en France : environ 29 % du territoire national,
- 34.5 millions de m³ de bois débardés par an en France et 50 000 m³ à cheval,
- 6 millions de m³ de bois de chauffage par an en France,
- Environ 40 débardeurs à cheval français recensés en 2005 pour environ 12 équivalents temps plein (donc beaucoup de pluri-actifs) et des jeunes qui s'investissent !
- Une marge d'évolution importante puisqu'on estime à 450 le nombre de débardeurs à cheval potentiels en France.



🐎 Ailleurs en Europe

- Les plus de la Belgique :
 - Couplage cheval et machine : le cheval pour débusquer (traînes inférieures à 50 m) et empiler puis le tracteur qui reste sur la piste reprend les traînes au treuil ou à la pince hydraulique jusqu'à la place de dépôt.
 - Le tri des bois se fait conjointement au travail en forêt et favorise l'utilisation des chevaux.
 - La Division Nature et Forêt (équivalent de l'ONF en France) oblige les propriétaires à réaliser l'exploitation par des chevaux en première, seconde et troisième éclaircie.
- En Scandinavie : 7 000 débardeurs à cheval et 15 000 chevaux !!!